

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez-ici](#).

JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC
18 SEPTEMBRE 2013



IL Y A + D'OPTIONS

DANS LES TRANSPORTS PUBLICS

Newsletter N° 6 - le 12 août 2013

www.journeedutransportpublic.fr



LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL Un coût méconnu

- **3,4 % du salaire net**, c'est le coût moyen annuel des trajets entre le domicile et le travail.
- La durée moyenne du trajet domicile-travail en France est de **50 minutes** par jour. En région parisienne, elle est de 72 minutes.
- **1 place** de stationnement de voiture = **10 places** de stationnement de vélo
- La location d'une place de stationnement pour les salariés coûte en moyenne **900 € par an**.
- **15,8 % des accidents routiers mortels** concernent des conducteurs se rendant à leur travail.

[En savoir plus >](#)

ZOOM SUR... LES RÉSEAUX INTERURBAINS DE LA MAYENNE ET DE LA SOMME

Entretien avec deux chefs de service

Adrian Friedrich, Responsable du service Transport de voyageurs, Conseil général de la Mayenne

"La Journée du transport public est une excellente occasion de communiquer sur l'ensemble de nos actions et plus largement de faire connaître davantage notre réseau aux Mayennais. La campagne nationale donne aussi plus d'écho à nos actions. En ce qui concerne les trajets domicile-travail, nous avons notamment des navettes express entre les 3 grandes villes du département. Le taux de fréquentation de ces lignes est encourageant et nous constatons que plus de 50 % des voyageurs qui les utilisent sont des salariés. Nous agissons aussi auprès des automobilistes en développant le covoiturage à l'échelle du département. L'idée est de montrer que le covoiturage est aussi une alternative simple et souple pour les salariés."

Pascal Jacquet, Chef du service Transports, Conseil général de la Somme

"Temps fort de l'année pour notre réseau, la Journée du transport public est l'occasion de fidéliser nos clients existants et d'encourager les clients potentiels à tester les transports départementaux à un prix réduit. En effet, mettre en place la même offre chaque année (1 € l'aller-retour) donne une meilleure visibilité à l'opération, car après plusieurs années les gens connaissent bien l'opération et savent qu'ils peuvent profiter de cette promotion tous les ans. Cette année, pour sensibiliser les salariés, nous ferons paraître un texte sur les trajets domicile-travail dans notre journal départemental, en complément de l'information sur la prime transport."

[En savoir plus >](#)

